

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Situation : Le village est situé sur la rive droite de la rivière de Braine, au sommet d'un pli de terrain qui domine la prairie

Village de l'arrondissement de Dole, chef lieu de canton, bureau de poste ; perception de Commenailles ; succursale dont dépend La Chaux ; à 28 km de Dole et 21 km de Lons-le-Saunier.
Altitude : 203 m.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 14, de Sellières à Saint-Jean-de-Losne, par les chemins vicinaux tirant à Sellières et au Bois-de-Gand, à Beauvernois, à Chêne-Sec, à Commenailles et à Francheville ; par la rivière de Braine, par le ruisseau d'Ainson, sur une petite longueur, par les biefs de la Chaux, du Grand-Fossé et l'étang de Malvernois.

Le territoire est limité : au nord par la Chassagne, Foulenay et le Villey ; au sud par Commenailles, la Chaux et Bois-de-Gand ; à l'est par Francheville et le Villey et à l'ouest par Beauvernois (Saône-et-Loire). Les Grandes-Fouilles, les Petites-Fouilles, la Codre, le Bourgeau, le moulin de Chaumergy, le moulin de la Reppe font partie de la commune.

Les maisons sont éparses sur toute l'étendue du territoire, construites la plupart du temps avec pans de bois et briques et couvertes en chaume. Quelques unes sont construites en pierres, couvertes en tuiles et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 279 habitants ; en 1846, 510 ; en 1851, 546, dont 276 hommes et 270 femmes ; 95 maisons ; 127 ménages. En 2002 : 424 habitants, les « Chalmergiens ».

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1737.

Vocabulaire : Saint Maurice.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux archives départementales avant. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 221 à 223, 3 E 2520 à 2524, 3 E 3673 et 3 E 8460. Tables décennales : 3 E 1142 à 1150.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 225 à 227 et 5 Mi 1212, 5 Mi 3 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1829 : 614 Ha 54 a divisés en 1465 parcelles que possèdent 206 propriétaires, savoir : 264 Ha 21 a en terres labourables, 168 Ha 28 a en bois, 136 Ha 4 a en prés, 13 Ha 57 a en étangs ; 9 Ha 70 a en pâtures ; 2 Ha 79 a en jardins ; 1 Ha 12 a en mares et chaussées ; 66 a en vergers et 50 a en friches.

Le sol, d'une fertilité moyenne, produit du blé, du seigle, de l'avoine, du maïs, du sarrasin, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, des fruits, beaucoup de foin, des fourrages artificiels et du vin. On commence à cultiver la vigne qui réussit très bien.



On exporte le cinquième des céréales.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des cochons, des moutons, des chevaux et des volailles. On y engraisse des bœufs et des cochons. 120 ruches d'abeilles.

Il y a plusieurs étangs assez considérables, exploités comme ceux répandus dans la terre de Colonne.

On y trouve du minerai de fer en grande quantité, et principalement dans le climat des Tartres, où il a été exploité, de 1822 à 1840, pour les forges de Baudin, et une gravière dans un marais, d'une extraction très difficile.

Chaumergy est le siège d'une justice de paix et la résidence d'un notaire, d'un huissier, d'un médecin, d'un agent voyer et d'une brigade de gendarmerie.

Il y a 5 foires, fixées au 29 mars, 27 mai, 25 juillet, 26 septembre et 17 décembre. Elles jouissent d'une certaine réputation pour les bêtes à cornes, les cochons et les moutons qu'on y vend.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Bletterans, de Sellières et de Poligny. Il y a un moulin sur la Braine à deux paires de meules, appelé le moulin de la Reppe, et un autre sur la même rivière, au dessous de l'embouchure du ruisseau d'Ainson, 3 auberges, 2 maréchaux-ferrants taillandiers, 1 sabotier et 1 menuisier-charpentier.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère, une maison commune achetée en 1818, contenant la mairie, la justice de paix, le logement de l'instituteur et la salle d'étude des garçons, fréquentée en hiver par 60 élèves ; un autre bâtiment contenant le logement de l'institutrice laïque et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 58 élèves ; enfin 160 Ha 12 a en bois, mares, pâtures et friches.

Bois communaux : 153 Ha 22 a, dont 4 Ha 50 a sont coupés annuellement. Essences dominantes : chêne, charme et tremble.

NOTICE HISTORIQUE

Nous n'avons que peu de chose à dire de l'origine de Chaumergy. On a douté, jusqu'à notre temps, qu'elle remontât au-delà de l'époque féodale. Mais la découverte d'une voie antique, se dirigeant de la Chassagne à Bellevestre, et de débris de constructions gallo-romaines, ne permettent plus le moindre doute sur l'existence d'un centre de population, en ce lieu, avant l'invasion des bandes germaniques. Le village se reforma dans les contrées dites aux Patins et aux Champs-de-Pas-de-Bœuf, dans une position beaucoup plus rapprochée de la prairie qu'il ne l'est actuellement. Les inondations fréquentes de la Braine, et des motifs de défense, forcèrent les habitants à s'établir sur une hauteur.

Le premier titre qui mentionne ce lieu est la bulle du pape Adrien IV, du 20 avril 1154, par laquelle, à l'exemple de son prédécesseur, Urbain II (mort en 1099), il confirme et met sous la protection du Saint-Siège, les concessions et les biens de l'abbaye de Château-Chalon, dont faisait partie l'église de Chaumergy (ecclesiam Calmargis). Cette bulle a été confirmée par une autre du même pape, du 13 avril 1155, par un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse, du 19 septembre 1155, et par le pape Luce III, le 25 février 1181.

Seigneurie : Chaumergy était un fief en moyenne et basse justice, relevant, pour la haute justice, de la seigneurie de Sellières.

Une famille noble de nom et d'armes, posséda cette terre jusqu'au XV^e siècle. Jean de Chaumergy, écuyer, vivait en 1393. Jean II, son fils, vivait en 1443. Perronne de Laitre, sa veuve, épousa en seconde nocces Jean de Salins. Marguerite de Chaumergy, sa fille, devint la maîtresse de Louis XI.

Chaumergy était possédé, au commencement du XVI^e siècle, par Charles de Vautravers, seigneur de Domblans.

Château : dans une partie du Pré-des-Quarts, appartenant à M. Edouard Robert, ancien magistrat, on remarque les traces des fossés qui entouraient la motte artificielle, sur laquelle s'élevait la maison forte de Chaumergy. Ils avaient 80 mètres de circonférence. On voit encore les restes du puits. Le château , bâti en briques, n'existait plus au XVII^e siècle.



Église : l'église, située au nord du village, sur une éminence, est dédiée à saint Maurice, dont on célèbre la fête le 22 septembre. Elle se compose d'un clocher formant avant corps, couronné par une flèche quadrangulaire, d'une nef plafonnée, d'un sanctuaire et d'une sacristie. Elle renferme un fragment d'une tombe, sur laquelle sont représentés les traits de Jean de Chaumergy et de son épouse, morts au XV^e siècle. Il y a deux cloches, l'une a eu pour parrain et marraine, en 1728, M. Claude-Paul de Crécy et M^{lle} Ursule-Emmanuelle de Crécy, sa sœur.

Évènements divers : la chronique locale est peu riche en évènements. Quelques incendies particuliers, des suicides, des prêtres persécutés, réfugiés à la cure pendant la terreur, sont les seuls faits que nous ayons à signaler.